

1683 August 1., Saint-Cloud

A

SCHREIBEN VON KÖNIG LUDWIG XIV. AN DIE EIDG. ORTE

"Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, Tres chers grands Amys Alliés et Confederez. La douleur sensible que nous cause la mort de la Reine [Maria Theresia von Oesterreich, diese war am 30. Juli 1683 verschieden] nostre tres chère [?] Espousée, ne peut guere estre soulagée que par le secours de Dieu et par le suiet que nous avons de croire qu'il á voulu couronner par si prompte fin la haute vertu et la pieté insigne qui ont accompagnée toutes les actions de sa vie, Nous nous assûrons que vous voudrez bien compatir á nostre douleur.¹ Sur ce Nous prions Dieu qu'il vous ayt Tres Chers grands Amys Alliés et Confederez en sa sainte Garde. ...

[gez.] Louis

[und weiter unten: Charles Marquis de] **Colbert**
[de Croissy, Secrétaire d'Etat aux Affaires
Etrangères]".

1) s. EA VI 2, 90 d

Kopie, mit einer den Inhalt wiedergebenden Dorsualnotiz des Zuger Stadt- und Amtsrates **Beat Jakob I. Zurlauben** - AH 111, 91

1693 August 24., "au Camp de Nivelles"

A

"CAUTION DE MON [BEAT JAKOBS II. ZURLAUBEN] COUSIN LE BRIGADIER [BEAT JAKOB ZURLAUBEN] POUR L'AVANCE DE ... [10000] LIVRES ENVERS ... [MONSEIGNEUR LOUIS-FRANÇOIS-MARIE LE TEL-LIER, MARQUIS] DE ... [BARBEZIEUX, SECRETAIRE D'ETAT DE LA GUERRE]"

"Pardevant le greffier de la Mareschaussée des Armées du Roy [Ludwig XIV.] en flandre [noch lag Frankreich mit Oesterreich, England, Holland und Spanien im Kriege], soussigné, fust present haut et Puis-sant seigneur Messire Beat Jacques Zurlauben Baron de gestellenbourg, Comte de Villé ... [Seigneur] d'ortemberg Charviller [=Scherwiller], Erlenbach, Sa[a]lle[s], Brigadier des Armées du Roy, Colonel d'un regi-ment d'Infanterie Estrangere, Estant presentement en ce Camp, le quel s'est porté et porte par ces presentes Caution envers Monseigneur le

Marquis de Barbesieux Chevallier des Ordres du Roy et secretaire d'Estat de la somme de ... [10000] livres qui doit estre compté et delivuré à Messire Beat Jacques [II.] Zurlauben Cousin germain dudit seigneur ... [comparu], par l'ordre de Monsieur [Roger Brulart, Marquis] de ... [Puysieux] Gouverneur d'Hunningue, à Compte du traité qui a esté fait entre le[s]dits sieurs de Puyssioux et Zurlauben pour la fourniture des salpestres et poudres pour le service du Roy, la quelle somme de ... [10000] livres sera rabattüe ... [par] les dernieres livraisons desdits salpestres et poudres, Promettant et obligéant fait et Passé au Camp de ... le ... en presence de Messire francois de Planeze [=Planeze] Capitaine audit regiment de Zurlauben et du S.^r Charles des pressis lieutenant au regiment d'Orleans tésmoins qui ont signé avec ledit seigneur comparant

[gez.] Planeze

[gez.] Zurlauben gestellenbourg

[gez.] Des Pressis

[gez.] Des platz [=Des Plats]"

Es folgt die Bestätigung der obigen Uebereinkunft:

"Nous Denis de la Coste Escuyer seigneur d'Egreffoin Con.^{er} du Roy Capitaine grand et ancien Exempt de gardes de sa Maiesté en la prevosté de son hostel grande prevosté de france, et prevost General de ses camps et Armées en flandre ... Certiffions à tous qu'il appartiendra que le sieur des Plats qui à signé l'acte de cautionnement D'autre part est greffier de la Mar[é]chausee de[s]dits armées et camps, et que foy doit estre adioutée aux actes qu'il passe et recoit en cette qualité. C'est pourquoy nous avons signé les presentes et à Jcelles fait apposer le sceau de ladite Mar[é]chausee pour servir de l'Egalisation en la maniere accoustumé fait audit Camp les an et iour susdits
signé La Coste"



Les armes du Roy